

Réforme de l'Assurance maladie, choix d'un médecin traitant ASSURES, SOIGNANTS, ON VOUS TROMPE

On vous a fait croire que la Réforme de l'Assurance maladie votée cet été au Parlement est le seul moyen de sauver l'Assurance maladie.

On vous a trompé.

Cette loi a été faite pour détruire notre solidarité collective face à la maladie :

Elle a augmenté les cotisations des assurés.

Elle a augmenté le « forfait hospitalier » à la charge des assurés.

Elle a mis en place le 1 euro (et bientôt plus) de retenue sur chacun de vos remboursements.

Elle a mis en place un comité d'alerte chargé chaque année de faire baisser les remboursements si les dépenses augmentent trop.

Elle a mis en place le Dossier Médical Personnel Informatisé obligatoire, outil de contrôle attentatoire aux libertés individuelles.

Elle a instauré le système « médecin traitant » et les dépassements d'honoraires pour tous les spécialistes.

On vous fait croire aujourd'hui que la nouvelle convention médicale qui met en place le système « médecin traitant » a pour but de mieux coordonner les soins et d'améliorer l'accès aux soins.

On vous trompe encore.

Cette convention vous obligera à passer par le médecin traitant (qui peut être un spécialiste...) pour être remboursé comme avant et pour aller voir un spécialiste dans le parcours dit « coordonné ».

Elle permet au spécialiste de prendre un dépassement d'honoraires en cas d'accès direct.

Elle ne donne aucune garantie d'avoir des rendez-vous chez le spécialiste, par l'intermédiaire du médecin traitant, aussi rapidement qu'en prenant directement rendez-vous chez le médecin spécialiste (qui lui gagnera plus en étant autorisé à pratiquer des dépassements d'honoraires).

Elle a supprimé l'option « médecin référent » qui permettait aux patients de bénéficier du tiers payant (dispense d'avance de paiement) et aux médecins d'avoir un forfait reconnaissant son travail de coordination.

Cette réforme ne vise qu'à moins bien rembourser encore les assurés sociaux et à inciter ceux qui le pourront à recourir aux assurances complémentaires.

Détruire ainsi notre système d'Assurance maladie solidaire prive de l'accès aux soins une part croissante de la population, les plus pauvres et les plus démunis d'entre nous, mais aussi bon nombre de travailleurs. C'est un facteur aggravant des inégalités sociales de santé déjà considérables dans notre pays. Nous savons pourtant que la mise en place d'une véritable Assurance santé solidaire est possible.

Des soignants, médecins généralistes installés ou en formation refusent cette convention qui bafoue la spécificité de la médecine générale et aggrave les inégalités d'accès aux soins. Pour obtenir la renégociation de la convention ils vous demandent :

Ne renvoyez pas aux caisses le formulaire « médecin traitant »

(Le non-renvoi du formulaire n'est pas pénalisant jusqu'au 30 juin 2005.)

Signez le manifeste : « La contre-réforme : un tissu de mensonges »

sur le site : <http://www.manifeste-sante-mg.org/>

Document élaboré par le Syndicat de la Médecine Générale (SMG)

01 46 57 85 85 – <http://www.smg-pratiques.info>